



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles, le 6 décembre 2023 – **Consciente que la mobilité en est un enjeu majeur, la Ville de Bruxelles met en œuvre plusieurs mesures dans le but d'harmoniser la cohabitation des différents flux au sein et autour de Plaisirs d'Hiver. Le plan de mobilité conçu l'année dernière pour la période de l'événement continue de porter ses fruits grâce à une approche innovante.**

Pour la troisième année consécutive, la Ville s'adjoint l'expertise d'un consultant en mobilité événementielle afin de rendre l'accès en ville plus aisé. Parmi les nombreuses initiatives, ce plan inclut la mise en place de diverses signalétiques tant en dehors que dans la capitale pour mieux diriger les visiteurs et les visiteuses et gérer les flux. Une dizaine de jours après le lancement de Plaisirs d'Hiver, la Ville de Bruxelles tire un premier bilan encourageant et reste déterminée à poursuivre son engagement.

Pour éviter les désagréments des embouteillages, les visiteurs et les visiteuses sont encouragés à préparer leur déplacement à l'avance et à privilégier la mobilité *active* en adoptant une des nombreuses solutions alternatives à la voiture.

Un accent particulier est mis sur le train et le vélo.

Avec 33 gares dans la capitale, le **TRAIN** est un moyen rapide et avantageux. [Par ce moyen confortable, le marché de Noël est accessible en très peu de temps de n'importe quelle grande ville belge.](#) Pour rappel, la SNCB propose des tarifs à prix réduits les weekends tout au long de l'année. De plus, l'offre *Winter Promo Ticket* donnera une réduction de 50% durant les vacances scolaires tous les jours de la semaine. Cerise sur le gâteau, les parkings des gares de la SNCB sont accessibles à un prix réduit. Toutes les infos [ici](#)

D'autre part, le **VÉLO**, qui connaît un essor important ces dernières années, reste le mode de transport le plus facile et flexible. Des parkings sécurisés et des arceaux à vélo sont accessibles aux alentours de Plaisirs d'Hiver pendant la durée de l'événement. La location de vélos partagés est possible via Villo! et les nombreuses applications de mobilité partagée. Plus de 800 places de parkings à vélos souterrains, accessibles 24/24 via un ascenseur ou un escalier, sont disponibles dans les stations Bourse et De Brouckère.

Infos: www.cycloparking.brussels et sur le site de [Plaisirs d'Hiver](#).

Sans oublier que les transports publics desservent largement le centre-ville. Les stations Bruxelles-Central, Bourse et De Brouckère permettent aux visiteurs et visiteuses d'arriver au cœur de l'événement via les lignes de métro 1 et 5, les trams 3 et 4, les bus 29, 33, 46, 71, 89, 95. Un ticket en papier n'est même plus nécessaire ! En effet, les usagers peuvent scanner leur carte bancaire, smartphone ou montre connectée sur le valideur gris. [Infos ici](#) et via l'appli.

Les riverain·es et les commerçant·es disposent d'un macaron qui leur permet de circuler dans les zones de l'événement. Les automobilistes en possession d'une carte pour PMR, quant à eux, peuvent se garer gratuitement dans cette zone.

Le message est donc clair : il vaut mieux éviter d'atteindre le centre de la capitale en voiture. Si toutefois les diverses solutions proposées ne devaient pas convenir, de nombreux parkings sont présents à l'extérieur du pentagone, particulièrement sur la petite ceinture, avec un tarif privilégié et situés à seulement quelques minutes de marche ou de métro de l'événement.

Pour finir, les applications Waze ou Google Maps sont à disposition. Elles permettent entre autres de naviguer jusqu'à un Park & Ride (par exemple Ceria ou Crainhem) où les automobilistes peuvent s'y garer gratuitement si en possession d'un titre de transport STIB/De Lijn. De là, le cœur de Plaisirs d'Hiver est à seulement vingt minutes en métro. www.parkandride.brussels et autres [Infos ici](#).

Il est fortement recommandé de suivre la signalisation indiquant les parkings libres et de garer son véhicule dans un Interparking situé en dehors du pentagone, à savoir : Rogier, Albertine, Poelaert, Loi (Tarif spécial de 6€ à partir de 19h, jusqu'à 5h - ou 5,40€ pour les détenteurs et détentrices d'une Pcard) et Passage 44 (10€/24h ou 9€ pour les détenteurs et détentrices d'une Pcard, et 6€ entre 19h et 5h - ou 5,40€ pour les détenteurs et détentrices d'une Pcard).

Pour que Plaisirs d'Hiver soit un moment convivial et festif pour tous et toutes, les informations au sujet de son accessibilité font l'objet d'un [onglet dédié sur le site de l'événement](#).



LA VILLE
DE STAD

PLAISIRS D'HIVER WINTERPRET

24.11 > 31.12.2023*

*PROLONGATIONS > 07/01 @ place de Bourckère, place de la Monnaie, Grand-Place
VERLENGING > 07/01 @ De Brouckère-, Muntplein & Grote Markt

plaisirsdhiver.be / winterpret.be

CONTACTS

Ville de Bruxelles : Carole Poncin, cabinet du Bourgmestre – carole.poncin@brucity.be +32 (0) 488 04 38 24

Organisation : Brussels Major Events asbl - Adelaïde de Patoul - a.depatoul@bmeo.be +32 (0) 496 87 88 86